#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale du 1<sup>er</sup> juillet 2020, sous la présidence de Monsieur FEVRIER Eric, Maire.

<u>Présents</u>: FEVRIER Eric, THIREZ Didier, FIALON Catherine, BEDOUSSAC Claude, IZOULET Catherine, GAUZINS Joël, LALAURIE Michel, GAILLAC Jacqueline BERTRAND Patrick, MONREYSSE Monique, GIBERT-PACAULT Isabelle, FAURE Cédric, ARMANDIE Blandine, SOLIER Hélène, BOUNIOL Lucie, LAMOUROUX Alexis.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

<u>Absents et excusés</u>: BASSET Philippe pouvoir à SOLIER Hélène, PICARROUGNE Elisabeth pouvoir à THIREZ Didier, DESTOMBES Benoît pouvoir à FEVRIER Eric.

La séance est ouverte à 18h30

# **ORDRE DU JOUR**

#### DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur THIREZ Didier est élu à l'unanimité.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 JUIN 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **OBJET: DESIGNATION DES ELECTEURS SENATORIAUX**

Monsieur le Maire,

- Informe que par décret n° 2020-812 du 29 juin 2020, les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le 27 septembre 2020 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs. En son article 3, il prévoit la convocation des conseils municipaux le vendredi 10 juillet 2020 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants au sein du collège électoral qui sera ensuite chargé de procéder le dimanche 27 septembre 2020 à l'élection de 2 sénateurs pour le département du Cantal.
- Propose une liste « Bien vivre ensemble à Saint-Mamet-La Salvetat » de délégués :
- 1) Eric FEVRIER
- 2) Catherine IZOULET
- 3) Didier THIREZ
- 4) Elisabeth PICARROUGNE
- 5) Claude BEDOUSSAC

Et une liste de suppléants :

- 1) Jacqueline GAILLAC
- 2) Joël GAUZINS
- 3) Catherine FIALON

Après un vote à bulletin secret, la liste « Bien vivre ensemble à Saint-Mamet-La Salvetat » a été élue. Par 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Fin de séance : 19h00.